



NATI
CON
DE S

FILE COPY
RETURN TO
DISTRIBUTION
Bureau C. 111

Distr.
GENERALE
S/5415
4 septembre 1963
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE CONCERNANT
LES POUVOIRS DU REPRESENTANT DE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire savoir qu'il a reçu du représentant permanent de la France auprès des Nations Unies une lettre, en date du 26 août 1963, indiquant que M. Jacques Tiné a été désigné représentant permanent adjoint de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs suffisants.

63-18711

